

Communiqué du 24 mars 2021

Comme chaque semaine, le DRFIP a souhaité échanger avec les OS du Loiret par audioconférence.

Situation sanitaire

Dans notre direction, la situation sanitaire reste stable. Des cas contacts ont été signalés, les dispositions ont été prises en conséquence. Aucun de nos collègues n'a été testé positif au COVID.

Un point sera fait sur les masques normés, lors du CHSCT de la semaine prochaine.

Télétravail :

Le nombre des télétravailleurs à la DRFIP est stable.

Concernant le recensement des télétravailleurs potentiels, les éléments transmis par les chefs de service sont en cours d'examen et font apparaître les tendances suivantes:

- augmentation du nombre d'agent équipé en télétravail soit environ 320 pers (considérées comme équipées)
- 60 agents en cours d'équipement et en cours de livraison de matériel.

Ces données permettent d'envisager prochainement d'atteindre l'objectif de presque 400 agents équipés pour pouvoir télétravailler (ce qui représente 50% environ des agents du département)

- les demandes d'augmentation de quotité de télétravail sont assez peu nombreuses
- l'action envisagée est d'élargir la base des télétravailleurs sur une journée
- actuellement, environ 54% des télétravailleurs ont un quota de 1 jour ou 2 jours, 20% à 3 jours, 10% à 4 jours et 8% à 5 jours
- des variations apparaissent par catégorie de service :

1°) Sur l'aspect quantitatif :

- Des résultats très positifs sont enregistrés notamment dans la sphère du contrôle fiscal, sur la direction, sur les SIE, PRS.

- Des résultats corrects sont recensés sur le SPFE et CDIF

- Des résultats en recul sont constatés sur les Trésoreries, sur les SGC. Cela s'explique d'une part, par les nombreux freins liés à la dématérialisation, la numérisation et d'autre part par la préservation du collectif de travail sur les petites structures. Dans ce contexte, une journée de télétravail peut être envisagée. Le dialogue de performance est en cours. Par la suite, la direction fera un point plus précis en adaptant peut-être l'accueil afin d'avoir une organisation du travail qui soit plus satisfaisante.

- Des résultats sont aussi à améliorer dans les SIP. Les situations seront analysées au cas par cas

2°) Sur l'aspect qualitatif :

- les remontées et appréciations sont dans l'ensemble positives que ce soit :

- sur la qualité du matériel, d'équipement, sur l'évolution du pilotage à distance avec plus de rendez-vous, des serveurs partagés.
- des bonnes expériences sur certains services qui seront développés ailleurs.

- Dans les diverses problématiques qui sont remontées :

- il a été fait état d'absence de couverture, de zones blanches, d'abonnement ou de débit internet insuffisant
- cumul du temps partiel et du télétravail
- de logements non adaptés au télétravail (Pour ceux qui bénéficient de télétravail ponctuel (jusqu'à 2 jours) la direction précise qu' ils ne peuvent pas bénéficier de double écran.)
- agents en position de futurs retraités et ne souhaitant pas télétravailler.

Conclusion du recensement potentiel des télétravailleurs :

Le recensement des motifs de télétravail a porté uniquement sur la position de chaque agent vis à vis du télétravail.

A l'occasion du dialogue de performance avec les chefs de service, ce sujet, sera à nouveau évoqué et analysé.

Pour la CFTC DGFIP Locale, ce recensement non définitif, fait apparaître les limites de ce dispositif. Actuellement, il est difficile pour les trésoreries, les SGC et les SIP de télétravailler ou d'augmenter la quotité de télétravail sans que le collectif de travail, ne subisse les conséquences de choix individuels.

Cependant, la CFTC DGFIP espère que le recensement sur le télétravail permettra de s'interroger sur l'organisation de chaque service et qu'une réflexion globale sur l'exercice des missions soit initiée au regard de tâches télétravaillables et non télétravaillables.

La CFTC DGFIP constate que les suppressions d'emplois inéluctables que nous connaissons montrent aujourd'hui que les services en manque d'effectif ne peuvent s'inscrire pleinement dans la démarche de télétravail.

Le télétravail repose sur 2 volets, liés d'une part à la crise sanitaire et d'autre part à l'évolution des missions de la DGFIP. Il est de nouveau rappelé que le télétravail repose sur le volontariat de l'agent. Ce positionnement fait partie des axes prioritaires défendus par la CFTC DGFIP qui a validé un télétravail axé sur le VOLONTARIAT !

Situation des Services :

- La Campagne IR : Concernant les SIP, l'organisation de la campagne est basée sur les analyses chiffrées de l'année précédente. Pour la direction, l'accent a été porté sur un accueil physique mieux ciblé et encadré. Avec un accueil physique dynamique et un accueil physique qui orientera vers de l' accueil sur rendez-vous. L'objectif étant que l'accueil téléphonique prenne le relais sur l'accueil physique. Les services qui étaient mobilisés l'année dernière en soutien, seront à nouveau sollicités avec des modes d'organisations assez similaires ce qui permet de garder l'accueil généraliste et téléphonique aux SIP et de positionner les services de soutien de la sphère fiscale principalement sur le traitement des E-CONTACT. Enfin, le soutien SIP par SIP sera effectué avec la mise en place d'une organisation assez proche de l'année dernière. De plus, des agents des PCD et PCRIP sont pré-positionnés pour le traitement de plus en plus conséquent au Numéro National qui apparaîtra sur les avis et qui devraient être plus utilisés que les années précédentes, ce qui devrait délester en partie les appels sur les numéros des SIP qui sont bien connus des usagers. Ces éléments ont déjà été expliqués par M. DRANO lors de ses visites dans les différents SIP.
- La situation de la Trésorerie Hospitalière : Le suivi est toujours en cours . La Direction nous informe que le groupe de travail a permis d'obtenir un changement de méthode concernant les hébergés en attente d'aide sociale. A compter du mois de mai, les partenaires du CHR procéderont à un mode de facturation diminuant le nombre des titres à traiter avec un versement spontané sur un compte dédié. Ce nouveau dispositif sera mis en place prochainement et permettra un allègement des tâches. La Direction reconnaît néanmoins toujours une activité soutenue sur ce site. Les OS restent vigilantes sur la situation très tendue sur ce site.
- Travaux au SIE Loiret Ouest : Après plusieurs échanges avec l'ISST et M. MALLARD, il apparaît que l'entreprise qui avait initialement été retenue ne correspond pas aux conditions de modalités d'intervention. Une autre entreprise a été contactée, et un nouveau devis est déjà proposé. Les échanges avec la direction sont en cours. Cette entreprise avait déjà travaillé sur le bâtiment D. La direction espère maintenir la date du week-end du 10 avril. Pour l'instant, la durée des travaux n'est pas définie, ils pourraient se prolonger sur 2 week-ends.



Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section du Loiret

Agir pour ne pas subir.